



LOU TAMBOURINAIRE

LE JOURNAL MUNICIPAL DE MONTFURON

Décembre 2021



*Monsieur le Maire, le conseil municipal et l'ensemble du personnel communal
vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année*



Mairie de Montfuron

Le village

04110 Montfuron

04.92.76.41.65

Secrétariat : mairiemontfuron@wanadoo.fr

Internet :

www.montfuron.fr ou www.dlva.fr

Facebook : « commune de Montfuron »

SOMMAIRE

Editorial du Maire

Page 2

Conseils Municipaux

Page 3

Evènements

Page 10

Vie Communale

Page 14

Recette

Page 19

Jeux

Page 19

La presse en parle

Page 20

Commerces et activités

Page 23

Informations pratiques

Page 24



Chères Montfuronaises,

Chers Montfuronais,

« Nous avons un héritage, laissé par la nature et par nos ancêtres. Des paysages ont été des états d'âme et peuvent encore l'être pour nous-mêmes et ceux qui viendront après nous ; le passé ne peut pas être entièrement aboli sans assécher de façon inhumaine tout avenir. »

Jean GIONO – La chasse au bonheur

Comment ne pas être affecté par cette quête du bonheur ?

Le bonheur a besoin de beauté, du vivant. Alors reconnaissons la nature et dans les écosystèmes, observons que chaque espèce a une fonction et participe à son équilibre.

Cependant, l'homme est un destructeur de la nature et les détenteurs du pouvoir sont aveuglés par la puissance financière et ne protègent plus la vie.

Heureusement la jeunesse consciente du changement climatique s'engage dans les moyens de la transition écologique.

Cette mobilisation s'exprime dans la convention citoyenne pour le climat dans les décisions de la COP26 qui vont plus loin que les précédentes.

Je vous invite donc à voir le film « Animal » de Cyril DION sorti le 1^{er} décembre 2021.

Face au défi climatique, à la pandémie renaissante 5 fois, à l'endettement mondial, aux fractures sociales, comment peut on être heureux partout ?

On a pris l'habitude de croire que le bonheur réside dans le futur ou dans des conditions de richesses matérielles. Non, je crois que le bonheur habite le présent et le plus quotidien des présents, que les constituants du bonheur sont simples et souvent gratuits.

Ce que l'on redoute le plus, c'est simplement le soi même, un compagnon avec lequel on est tout le temps, un compagnon, parfois en conflit, habité par des peurs.

Enfin, restons confiants et actifs à l'approche des fêtes de Noël et de Nouvel An, je vous souhaite plein d'instant de bonheur, le dressage de tables décorées à l'inspiration naturelle et écologique, un sapin de Noël, des éclairages lumineux, des repas festifs en famille et entre amis.

Bonne année 2022 !

Pierre FISCHER



CONSEILS MUNICIPAUX

LES BREVES DES CONSEILS MUNICIPAUX

CONSEIL MUNICIPAL DU

24 JUIN 2021

Autorisation d'emplacement d'un Food truck

Unanimité des présents pour autoriser Madame CABASSUT à s'installer sur la commune le dimanche soir avec son « Food Truck » moyennant la somme de 150€ pour 6 mois sous réserve que l'ampérage demandé soit suffisant.

Echanges de parcelles par photovoltaïque

Unanimité des présents pour procéder à l'échange avec l'Etat

Fixation des tarifs du repas de la fête du village 2021

Unanimité des présents pour fixer les tarifs comme suit : repas adulte : 18€ et repas enfant : 10€.

Choix du prestataire pour les plaques numéros de maisons

Unanimité des présents décide de choisir l'entreprise FONDERIE DOUTRE et de choisir la plaque beige et l'écriture bleue

Plan de financement et demande de subvention dans le cadre des amendes de police pour l'achat de plaques numéros

Unanimité des présents décide de demander une subvention au titre des Amendes de Police 2021 la plus élevée possible pour mener le projet

Echange sans soulte de terrains entre les consorts LIEUTIER et la commune de Montfuron

Unanimité des présents décide de procéder à l'échange avec les consorts LIEUTIER sans soulte, précise que les frais de géomètre pour la division des parcelles B279 et B280 sont à la charge des consorts LIEUTIER et que les frais notariés seront pris en charge par les consorts LIEUTIER et la commune de Montfuron

Approbation de la mutation de la licence IV

Unanimité des présents précise que les frais de notaire sont à la charge de l'exploitant de la licence IV à savoir Madame Monique GUIONNET

Autorisation de signature de la charte "Zéro déchet plastique"

Unanimité des présents approuve les termes de la charte d'engagement « zéro déchet plastique » et désigner un représentant de la commune : Alexandra CABIRAN

Demande de participation au Fonds de Solidarité pour le Logement 2021

Décision par 10 voix pour et une abstention (BARTHELEMY) de ne pas participer au Fonds de Solidarité pour le Logement.

Autorisation de signature d'une convention de partenariat entre la commune et l'EPIC pour les visites du jardin à papillons et du moulin à vent

Unanimité des présents décide de signer la convention de partenariat.

Acceptation dons pour utilisation de l'eau communale

Unanimité des présents décide d'accepter le don de 60€ de Monsieur Pierre FISCHER.

CONSEIL MUNICIPAL

DU 23 SEPTEMBRE 2021

Intégration de la communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse au PNRL

Unanimité des présents décider d'intégrer la communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse au PNRL

Avis sur arrêt projet PLU de Manosque

Unanimité des présents décide de donner un avis favorable sur l'arrêt de projet du PLU de Manosque et souhaite avoir des réponses sur les

objectifs démographiques prévus qui semblent ne pas être cohérents par rapport aux logements prévus.

Adoption du rapport de la CLECT

Décision par 7 voix pour et 3 abstentions (BARTHELEMY, YABI et D'APUZZO) décide d'approuver le contenu du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges transférées en date du 17 juin 2021 sous réserve que les ouvrages de surface, en particulier les avaloirs, caniveaux et grilles soient pris en charge par DLVA et dans le cas d'un écoulement en surface sous forme de gargouille, quelle serait la prise en charge par DLVA ? et désapprouve l'alimentation d'un compte spécifique de la compétence « gestion des eaux pluviales urbaine » pour un montant de 12€ / habitant, montant estimé très lourd pour les communes sachant que la priorisation des investissements par commune n'est pas établie.

Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau et d'assainissement de l'année 2020

Unanimité des présents décide après présentation de ce rapport d'adopter le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et d'assainissement 2020

Dématérialisation de l'urbanisme

Unanimité des présents décide d'utiliser la téléprocédure proposée par DLVA et que les autorisations d'urbanisme déposées sous forme électronique ne pourront l'être que par le biais de ce téléservice, qu'à défaut la commune ne serait pas régulièrement saisie de la demande et que les modalités susvisées de dépôt numérique et d'instruction dématérialisée entreraient en vigueur au 1er janvier 2022.

CONSEILS MUNICIPAUX

LES BREVES DES CONSEILS MUNICIPAUX

Décision modificative du budget M14 2021

Unanimité des présents pour voter les crédits supplémentaires comme suit

Fonctionnement

615231 -800€ (D)

739223 +800€ (D)

Investissement

202-150 +20000€ (D)

1311-700 + 20000 (R)

Occupation du domaine public : abattement partiel ou total

Décision par 7 voix pour, 2 abstentions (CABIRAN, GINESTE) et 1 contre (SAUNIER), décide d'accorder un abattement de **50%** pour les 2 établissements au vu du contexte économique et sanitaire de l'année 2021.

Fixation du tarif de la chapelle pour la formation organisée par l'ONF

Unanimité des présents, décide de fixer le tarif de la chapelle à 90.00€ pour l'organisation de cette formation initiée par l'ONF

Modification du tableau désignant les élus aux commissions communales thématiques

Unanimité des présents décide de modifier le tableau des commissions

CONSEIL MUNICIPAL

DU 19 OCTOBRE 2021

Fixation des tarifs des services pour l'année 2022

Unanimité des présents décide de ne pas modifier les tarifs mis en place (consultable en mairie). Madame GINESTE souhaite mettre à l'étude la possibilité que les agents techniques puissent intervenir chez les administrés afin de réaliser l'entretien des espaces verts privés (épareuse, broyeur à végétaux) et de

voir les termes juridiques (assurance) et financiers.

Décision modificative du budget M14 2021

Unanimité des présents pour voter les crédits supplémentaires comme suit

Fonctionnement

61551 + 3 000€ (D)

6232 + 1 100€ (D)

6453 + 500€ (D)

7381 + 800€ (R)

Plan de financement et demande de subvention dans le cadre du FODAC 2021

Unanimité des présents pour solliciter le FODAC pour la réalisation des opérations suivantes

Restauration court de tennis, équipements sportifs (basket, volley)

16 480.00HT

Acquisition d'un défibrillateur, d'une armoire murale

1 660.00HT

FODAC 9 100.00HT

Autofinancement 9 040.00HT

CONSEIL MUNICIPAL

DU 23 NOVEMBRE 2021

Création d'un emploi permanent d'adjoint administratif (cat. C)

Unanimité des présents pour créer à compter du 1^{er} février 2022 d'un emploi permanent d'agent administratif polyvalent dans le cadre des emplois des adjoints administratifs à temps complet.

Election d'un nouvel adjoint au maire à partir du 1^{er} janvier 2022

Est élu 3^{ème} adjoint, Sylvain D'APUZZO par 8 voix pour et 3 abstentions.

Révision des indemnités de fonction de maire, des adjoints et du conseiller délégué

Unanimité des présents pour réviser les indemnités de la façon suivante : Maire : 750€, 3 adjoints : 250€ chacun et conseiller délégué : 150€.

Fixation tarif particulier de la chapelle pour les associations : Lions Club de Manosque et les Nuits Photographiques de Pierrevert

Unanimité des présents pour fixer le tarif à 200€

Révision des tarifs applicables du domaine public à compter du 1^{er} janvier 2022

Unanimité des présents pour ne pas augmenter les redevances en 2022

Prise en charge des frais du congrès des Maires 2021

Unanimité des présents pour autoriser le remboursement des dits frais

Acceptation dons

Unanimité des présents pour accepter les dons de Monsieur et Madame SAINT MARTIN, Monsieur et Madame BEAUVOIS et Madame REITZ.

Acceptation de la mission d'architecte concernant le projet de la construction de la salle multi activités

Unanimité des présents pour différer cette décision et contacter la DDT afin d'approfondir les possibilités de subventionnement de cette étude de faisabilité.

Plan de financement et demande de subvention dans le cadre du FRAT pour la restauration d'un court de tennis

Unanimité des présents pour solliciter 4 917€ à la région en complément du département à hauteur de 8 267€ avec un autofinancement de 20% de la commune soit 3 296€.

Désignation d'un représentant de la commune au sein de DLVA au service Enfance jeunesse

Unanimité des présents pour participer au festival Petite enfance et

LES INFORMATIONS DES CONSEILS MUNICIPAUX

nommer comme élu référent : Madame Sophie BARTHELEMY.

Motion de la Fédération nationale des Communes forestières

CONSEIL MUNICIPAL

DU 24 JUIN 2021

1 Arrêté prescrivait la modification du PLU :

La procédure concernant la modification simplifiée du PLU a été lancée avec le cabinet ALPICITE. L'arrêté prescrivait cette modification a été pris le 10 juin 2021.

2 Se mobiliser pour l'emploi :

Lors de la conférence des Maires du 11 mai dernier, Laurence GUILLAUD, directrice du Pôle Emploi de Manosque, a présenté un bilan sur l'agence de Pôle Emploi à Manosque. Le PEC (Parcours Emploi Compétences) est une opportunité pour soutenir l'emploi des jeunes et concerne toutes les collectivités, les employeurs publics et les associations.

Pour plus de renseignements : <https://www.1jeune1solution.gouv.fr>

3 Evolution logo DLVA :

Le Président de DLVA a souhaité depuis son élection que la communication soit la plus efficace possible à destination des habitants et des communes. Le service communication a proposé un nouveau logo qui soit plus clair et plus compréhensible. Nous avons donc été invités à intégrer ce nouveau logo dans nos différentes correspondances.

4 Nouvelle usine d'eau potable pour les communes du Val de Durance :

Les travaux de la nouvelle usine devraient démarrer en janvier 2023. Auparavant, les candidats pour réaliser ces travaux de raccordement devront être choisis et des études devront être menées. Le coût du projet s'élève à 8.7 millions € pour cette usine qui aura une capacité de production de 290 litres/s

5 Fermeture momentanée des courts de tennis :

Par arrêté municipal, les courts de tennis ont été fermés de façon provisoire.

Il est convenu de modifier l'arrêté pour donner l'accès aux Montfuronnais et de laisser un court ouvert.

Enfin, un prof de tennis de La Bastide des Jourdans souhaiterait donner des cours à Montfuron. Il est invité à prendre contact avec le Monsieur le Maire.

6 Compte rendu de la commission gestion des déchets :

La commission gestion des déchets s'est réunie pour la 1^{re} fois le 12 mai 2021. Une présentation brève du service a été faite.

Une étude d'harmonisation et d'optimisation du service public de prévention et de gestion des déchets avec l'instauration d'un dispositif de gestion de proximité des bio déchets a été lancée le 30 septembre 2020 (durée 18 mois).

Il a été ensuite présenté la possibilité aux communes d'installer des colonnes de tris enterrées ou semi-enterrées en sachant que le génie civil est à la charge des communes.

Il est précisé que pour l'installation de colonne enterré ou semi-enterrée :

- 1 colonne Verre
- 1 colonne Emballages
- 1 colonne Papier
- 1 ou 2 colonnes OM

Enfin, il a été proposé de devenir adhérent à l'association AMORCE qui accompagne au quotidien ses adhérents grâce à son expertise technique, économique, juridique, fiscale et institutionnelle.

7 Compte rendu réunion DGS et secrétaires de mairie :

La réunion des DGS a eu lieu à Gréoux les Bains le 07 mai dernier. Cela a été l'occasion de retrouver les collègues des autres communes et de rencontrer les nouveaux DGS de certaines communes (DLVA, Manosque, Esparron).

Tout d'abord, nous avons exprimé le souhait de pouvoir participer à l'élaboration du projet de territoire et d'être associés aux réunions de travail.

Cependant, pour les petites communes, il est plus difficile de se rendre disponible à ces réunions.

Ensuite, concernant la mutualisation, la DGS de DLVA travaille avec le DGS de Manosque dans le but de clarifier la mutualisation.

Par exemple, il a été proposé de savoir si une mutualisation des services avec d'autres communes que Manosque serait envisageable et notamment pour la commande publique.

A ce jour, seul un appui aux communes sur les volets fiscalités et finances publiques.

Enfin, des groupes de travail ont été proposés sur des thématiques bien précises :

- Aménagement
- Finances et fiscalité
- Urbanisme et habitat
- Commission d'échanges sur les compétences communales

La prochaine rencontre est prévue le 24 septembre à 9h30 à Villeneuve.

8 Portail FAST ELUS :

La DLVA a mis en place le portail FAST ELUS qui sera le futur mode de réception des convocations des bureaux et conseils communautaires, des dossiers ainsi que la gestion des pouvoirs pour les élus communautaires.

9 Compte rendu séminaire schéma de développement commercial :

Monsieur Jean Pierre SAUNIER a assisté au séminaire qui a donné son avis sur le développement commercial sur le territoire de DLVA.

Un hectare d'extension commerciale est prévu sur le territoire. L'accord des communes membres sera indispensable pour la cohésion d'ensemble.

De plus, lorsqu'un commerce ferme, la commune aura la possibilité de



LES INFORMATIONS DES CONSEILS MUNICIPAUX

mettre en oeuvre son droit de pré-emption.

Enfin, il a été soulevé le problème de développer en priorité les commerces dans les coeurs de ville sachant qu'aucune nouvelle grande surface ne sera implantée.

10 Compte rendu comité syndical PNRL 08-06-21 :

Un comité syndical du PNRL s'est tenu le 8 juin à Apt où Sylvain D'APUZOO a représenté la commune. Parmi les délibérations : Les points 1) et 2) concernaient l'élaboration de la nouvelle charte du PNRL ; notamment le partenariat de financement et surtout la validation des orientations retenus. Des documents de deux types vont être diffusés auprès des mairies : à destination des élus et à destination du grand public. Sur l'aspect environnemental de la charte, les études montrent que notre territoire sera deux fois impacté par le réchauffement climatique (+ 4,5°C à + 5°C) que la moyenne mondiale (+3°C) avec les conséquences suivantes : sécheresse, végétation plus aride, épisodes météo plus violents... Point 5) il y avait le renouvellement du contrat contraignant le parc à entretenir le canal de St-Julien (Vaucluse). Point 6) : à Saignon, sur le site archéologique dit de « la dalle de Saignon » un gros projet d'accueil du public a été élaboré et voté. Pour ce faire une halle d'accueil avec toiture photovoltaïque et des aménagements extérieurs doivent être construits. Il a été délibéré d'un appel à manifestation d'intérêt avec remise préalable d'un projet d'architecture au stade esquisse. Ensuite, différents points de gestion et de ressources humaines ont été délibérés ainsi qu'un contrat de mise en culture et de pastoralisme.

11 Commercialisation fibre optique à Montfuron :

La commercialisation de la fibre sur la commune par SFR / xpFibre était prévue pour début juillet, selon le responsable de secteur.

Des documents publicitaires de la marque SFR ont déjà été distribués dans les BAL mais d'autres opérateurs sont susceptibles de proposer leurs services sur la commune. Si Montfuron n'apparaît pas encore sur la fibre04.fr, depuis quelques jours le site de SFR a été mis à jour et l'on peut vérifier son éligibilité soit grâce à son adresse / numéro, soit en retrouvant sa parcelle sur une carte interactive (car il y a des problèmes liés à la numérotation).

12 Questionnaire couverture des téléphones portables :

Un questionnaire a été diffusé dans le tambourinaire afin de nous aider à déterminer des « points d'intérêts » (c'est à dire les zones blanches) sur la communes. Ces zones blanches peuvent être différentes selon les opérateurs et au maximum nous devons déterminer 5 « points d'intérêts ». Nous avons reçu 14 réponses. Plusieurs du village où les résultats selon les opérateurs vont de « insuffisant » à « moyen ». Une des Bourdins où le réseau est excellent chez orange mais « très insuffisant » chez les autres opérateurs. Une de la rue du Moulin de la Dame où les résultats sont insuffisants. Plusieurs des « Granges » où les résultats selon les opérateurs vont de « nul » à « très insuffisant ». Plusieurs de la « Rue du Moulin à vent » où les résultats selon les opérateurs vont de « nul » à « très insuffisant ».

En résumé, malgré la position de l'antenne de Villemus, le relief agit grandement sur la réception à Montfuron. Ces questionnaires vont nous permettre de déterminer ces « points d'intérêts » (le village, l'est du village, le sud du village notamment les Granges ainsi que Mériton / Les Peyres) et compléter le formulaire de signalement « New Deal ».

13 Mode de gestion du centre aqualudique et piscines du territoire DLVA :

Le projet du centre aqualudique va coûter 18 millions d'€ HT. La question aujourd'hui est de savoir

qui va exploiter la piscine ? Régie ? DSP ?

C'est un enjeu majeur car toutes les piscines du territoire DLVA seront gérées de la même manière à savoir en DSP. Reste à savoir quel gestionnaire ? Quels seront les prix d'accès aux piscines ?

14 Formation des élus 30-06-2021 :

Pour rappel, la formation des élus sur l'urbanisme a lieu le mercredi 30 juin 2021 à partir de 9h00.

15 Questions diverses :

Jurés d'assises 2022 :

Le conseil municipal de Pierrevert a procédé au tirage au sort à l'établissement de la liste préparatoire des jurys d'assises 2022. Pour la commune de Montfuron, les électeurs tirés au sort :

- ROUGER Laëtitia
- SAINT MARTIN Louis
- NERGUTI Melinda
- HERMIER Stéphane
- NOCTURNE Pierre

CONSEIL MUNICIPAL

DU 23 SEPTEMBRE 2021

1 Ramassage des encombrants DLVA (Ressorcerie) :

Le ramassage des encombrants est un service gratuit assuré par DLVA. Il suffit d'appeler le 0465100135, la ressourcerie se charge d'enlever vos encombrants.

2 Arrivée de la fibre optique à Montfuron et problématique téléphonie mobile :

SFR est l'opérateur exclusif pendant 6 mois pour installer la fibre optique sur la commune. Cependant, certaines personnes rencontrent des difficultés avec SFR (non raccordable, adresse inconnue...).

Monsieur Gérard GUILLOT souhaite prendre rendez vous avec le directeur d'agence de Manosque afin de trouver des solutions.

LES INFORMATIONS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Enfin, un dossier de financement a été envoyé en Préfecture dans le cadre du programme New Deal afin de demander une antenne permettant d'obtenir un meilleur réseau mobile sur l'ensemble de la commune. Affaire à suivre...

3 OAP secteur Est du village : projet de réalisation de 6 lots à bâtir :

Le promoteur CITIC a informé la mairie de leur souhait d'acquérir le secteur 2 de cette OAP et désire connaître la politique de la commune vis-à-vis de ce terrain. Une réponse sera faite auprès de Monsieur VIDAL précisant que le dépôt du CUB permettra de connaître l'aménagement de ce projet (réseaux divers...) et formulera que la commune ne prendra pas en charge les travaux de voirie permettant l'accès à ce lotissement.

4 Pré sommaire de la charte 2024-2039 du PNRL :

La charte du parc 2024-2039 a pour ambition d'anticiper les évolutions environnementales, sociétales et climatiques afin de les atténuer et/ou s'adapter, en mettant en place des solutions pour parvenir à laisser à nos enfants des patrimoines, des ressources et des outils leur permettant à leur tour de transmettre un territoire préservé, habité et dynamique.

5 Rentrée des classes :

Cette année, ce sont 17 élèves qui ont repris le chemin de l'école. La rentrée s'est très bien passée. Marjorie a repris la direction après un congé parental les lundi et vendredi et Lucie est présente les mardi et jeudi.

6 Courrier adressé Pôle Emploi :

DLVA assure la compétence développement économique et la connaissance du nombre de demandeurs d'emploi par commune du territoire serait un plus pour leurs actions.

Nous avons reçu de Pôle Emploi un tableau récapitulatif des demandeurs d'emploi sur le territoire.

7 Compte rendu du comité de direction du 12 juillet 2021 Office de Tourisme Communautaire DLVA:

L'ordre du jour de ce comité : Présentation de l'étude sur la marque servicielle pour l'office de tourisme— Foire aux santons 2021—Balades théâtrales : tarif des représentations— Convention avec la ville de Manosque relative au « Pass Tourisme Manosque » - Les Terres de Jim

8 Remplacement portes de la chapelle : travaux à programmer :

Nous allons prendre contact à l'ABF afin de déposer une DP pour le remplacement des portes de la chapelle et des volets de la mairie. Nous étudierons la nécessité de remplacer l'ensemble des volets ou une partie seulement.

9 Concert classique le 03 octobre 2021 à la chapelle :

L'association des musiciens amateurs propose un moment musical le dimanche 03 octobre 2021 à 16h à la chapelle (œuvres de Bach, Chopin, Bizet ...)

10 Programmation annuelle d'actions éducatives du PNRL :

Différentes actions éducatives sont proposées pour les enfants de l'école organisées par le PNRL. L'information a été donnée à Marjorie, la directrice de l'école.

11 Convention VOLTALIA :

Afin de réaliser le parc photovoltaïque, une déclaration de projet est nécessaire permettant la compatibilité du PLU, ainsi qu'une enquête publique. C'est pourquoi, un avenant a été signé avec VOLTALIA permettant d'accepter leur aide financière de 20 000€ qui permettra de financer la modification du PLU, l'enquête publique et les parutions dans les journaux.

12 Nouvelle table d'orientation :

La nouvelle table d'orientation a été enfin posée après de longues semaines d'attente. Nous avons négocié d'obtenir un geste commercial pour le dédommagement et avons obtenu un avoir de 500€ HT sur une prochaine commande.

13 Bilan des animations festives et culturelles de l'été :

Pour le 2^{ème} été de la mandature actuelle, la programmation des animations culturelles et festives a été contrainte, comme l'été précédent, par les impératifs de la crise sanitaire du Covid-19. De même, comme l'an passé, nous nous sommes efforcés à limiter le budget festivité (4800 € env.), en raison de la situation financière de la commune ; tout en essayant de proposer une programmation variée et de qualité...

En plus des manifestations organisées par des tiers, commerçants et associations du village (à savoir **2 vides greniers** organisés par le **Bric Bar Broc**, les **Cuisines du Mondes** par **Montfuron Avenir** et une représentation de **cirque**, qui ont été plutôt réussies en terme de participation et d'ambiance ; la commune a organisé ou contribué à l'organisation d'une petite **dizaine de manifestations : spectacles, festival et expos...** sans compter la fête du village.

En ce qui concerne le bilan de ces festivités, je distinguerai les différentes « manifestations municipales », toutes réussies, de la fête du village.

1/ Manifestations municipales initiées et organisées par la commune et ses bénévoles.

Spectacles (hors Fête du village) : 2 pièces de théâtre, 1 concert, 1 spectacle hybride mêlant théâtre contemporain et projection ciné et 1 Cinéma en plein air.



LES INFORMATIONS DES CONSEILS MUNICIPAUX

L'affluence a été bonne (même si nous n'avons pas comptabilisé les participants), les 100 chaises installées sur la place étant au minimum occupées au $\frac{3}{4}$, souvent plus ; avec visiblement un bon taux de participation des Montfuronais et estivants du village.

Expositions : 3 expositions ont été présentées. Une expo des **Nuits Photographiques de Pierrevert**, celle des **3e rencontres photos de Montfuron** et une reprise de l'**exposition Chalory / Fischer** qui avait été montrée en juin à PlastiK'Art (à Manosque).

Festivals et manifestations : nous avons accueillis un rassemblement de 2CV et inauguré « **Livres et revues en vrac** » un festival/foire littéraire. Deux nouveaux événements qui ont été très réussis – *même si le public n'a pas forcément été aussi nombreux qu'escompté* – et que l'on espère voir se pérenniser.

Même si nous n'avons pas été aussi performant et réactifs que l'an passé en terme de communication ; **nous pouvons que nous réjouir du bilan positif de ces manifestations.**

2/ La fête du village.

Concernant la fête du village le bilan est plus contrasté.

Si le **bilan qualitatif est très satisfaisant**, celui de la **participation** plus faible que d'habitude (100 adultes et 10 enfants).

Cette année nous avons décalé la fête d'une semaine par rapport à la date habituelle, (pour privilégier les expositions photographiques) et maintenu une organisation sur un week-end malgré une programmation plus lâche, moins dense que l'an passé (par exemple : nous avons supprimé le concours de boules qui n'était plus aussi convivial qu'auparavant).

Innovation : la fête a commencé le vendredi soir, par un concert de pop-rock qui a été un succès.

Le groupe, local, ayant rassemblé son propre public de « fans » ou d'amis ; mais ayant aussi réussi à attirer beaucoup de Montfuronais. Seul bémol, une bonne partie des « fans » du groupe aurait souhaité pouvoir manger sur place mais n'ayant pas la certitude de pouvoir le faire, ont préféré manger avant de venir. Il faudra mieux communiquer sur ce point, l'année prochaine.

Le samedi matin s'est tenue une messe. Je ne sais pas si la participation a été satisfaisante, notamment chez les Montfuronais ; mais je m'interroge sur la pertinence de cet événement dans la mesure où notre fête du village n'est pas une fête votive (les « patrons » de Montfuron, Marie et Elzear ne se fêtant pas début août).

Le midi a eu lieu le repas champêtre, dont l'organisation a été largement compliquée par les incertitudes liées aux contraintes sanitaires. Celle-ci a longtemps été menacée d'annulation et a finalement été abusivement soumise par Mme la préfète à la présentation du « passe sanitaire ».

Le traiteur a assuré 100 couverts, nous avons refusé une vingtaine de repas, les personnes se sont régalingées d'une bonne aioli sous les ombrages du parc Jean Fabre.

Malheureusement la participation des Montfuronais a été très insuffisante, la plupart des convives venant des villages alentours ont complètement déserté le village dès la fin du repas... le tirage de la tombola après 15h se déroulant sous une météo maussade devant moins de trente personnes.

Plus tard dans la soirée était prévu un spectacle sur le thème de Jacques Brél ; très réussi.

Dimanche midi, peu de monde pour l'apéritif municipal – pourtant très bien – malgré l'animation d'un ventriloque. Dans l'après-midi, personne sur la place pour la 2^e représentation du ventriloque, au point qu'il a fallu aller chercher des Montfuronais chez eux pour y assister.

Aucun enfant au village.

A quoi attribuer ce demi-échec ?

La date ? La météo ? La communication ? Les contraintes sanitaires et le passe ? Le contenu et le format de la fête ?

Je suggère de pérenniser le spectacle du vendredi soir et de concentrer les autres événements sur le samedi : un repas champêtre conçu (par et) pour les Montfuronais, des animations l'après-midi, l'apéro municipal en début de soirée et enfin un spectacle ou un bal pour conclure une journée sans temps morts.

Malgré tout, je tiens à souligner que nous avons toutes et tous fait de notre mieux.

14 Questions diverses :

Mise en garde de risque de vols par le Maire par information distribuée dans les boîtes aux lettres :

Madame Sophie BARTEHELEMY juge qu'il s'agit d'une stigmatisation précise d'un groupe de nomades. Monsieur le Maire signale que si nous avons été maladroits dans la rédaction, il s'agissait bien d'un risque de vols existant provenant de ce groupe qui par ces actes a coûté 20000€ à DLVA et la commune de Sainte Tulle.

Formation « management » :

Un stage « management » est proposé aux élus en mairie d'ici la fin de l'année 2021. Il convient de proposer plusieurs dates afin d'organiser cette journée.

CONSEIL MUNICIPAL

DU 19 OCTOBRE 2021

1 Bilan des visites du jardin à papillons et du moulin :

Le bilan de la saison 2021 des visites guidées organisées par l'office de tourisme de Gréoux les Bains est plutôt satisfaisant pour une première. En effet, 12 sorties ont été programmées comptabilisant 77 entrées pour un chiffre d'affaires de 542€.



LES INFORMATIONS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Les prestations payées aux guides s'élèvent à 1 440€. La vente en ligne a été un canal de vente qui a très fonctionné.

Cette première année de test a permis de mesurer le potentiel de cette offre. L'office de tourisme portera donc à nouveau cette activité en 2022.

Perspectives d'amélioration pour 2022:

- révision du calendrier et des horaires
- Etudier des aménagements dans le jardin
- Organiser un départ en minibus de Gréoux les Bains
- Revoir quelques canaux en matière de communication

2 Désignation d'un élu pour la compétence OM et déchets :

Sophie BARTHELEMY s'est portée candidate pour représenter la commune de Montfuron au sein de DLVA concernant la compétence OM et déchets sur proposition de Monsieur le Maire.

3 Formation management différée

Monsieur le Maire rappelle que la formation management est importante pour améliorer les relations humaines et apprendre à connaître les gens.

Cette formation est pour l'heure différée ; d'autres formations vont être proposées. Monsieur Gérard GUILLOT souligne l'importance de connaître le programme précis de chaque formation. Monsieur le Maire précise qu'il attend les programmes de formation qu'il a demandés.

4 Information de l'AMRo4

Le congrès des Maires du 04 s'est tenu à Sisteron le 14 octobre 2021. Il a été présenté le rapport financier et moral de l'assemblée.

Le procureur de la République a pris la parole et a rappelé que les maires avaient un devoir d'exemplarité, que les règles de la République devaient être respectées et de la responsabilité pénale des maires pouvait être

engagée en cas de non respect.

Une rencontre dans les arrondissements du département est prévue. Monsieur Jacques DEPIEDS a exprimé ensuite les problèmes liés à la DGF dont le montant est inférieur à la moitié par rapport aux villes.

5 Réunion PLH présence d'un élu

La réunion PLH est programmée le 04 novembre prochain. Cependant, aucun élu de Montfuron ne sera présent car une réunion en mairie avec Madame GLAUDEL a eu lieu pour le programme de Montfuron.

6 Composteurs individuels

Une information sera diffusée dans le journal pour connaître les modalités d'acquisition d'un composteur pour celles et ceux qui seraient intéressés.

7 Réflexions sur emplacement du local technique futur

Afin de débarrasser le petit matériel de la commune entreposé à l'église, il a été proposé de fermer le temple. Nous allons étudier sa faisabilité.

CONSEIL MUNICIPAL

DU 23 NOVEMBRE 2021

1 Protection contre la COVID 19

Monsieur le Maire rappelle l'importance des gestes barrières pour se protéger de la COVID19.

2 Secours personnes âgées à Montfuron

Monsieur le Maire informe les élus qu'il est intervenu chez une personne âgée de Montfuron qui a nécessité l'intervention des pompiers ; 3 heures de discussion sur place avec gendarmerie, pompiers et médecin urgentiste. Cependant, cette personne ne souhaitant pas être prise en charge, le SAMU est alors intervenu pour qu'elle puisse être hospitalisée en sachant que nous allons perdre en qualité de service rendu par le SAMU en raison de la fusion du SAMU 05 et 04.

3 Réunion DLVA : commission mobilité

Le service mobilité de DLVA organise une rencontre le 09 décembre 2021 à Gréoux les Bains afin de présenter le réseau Trans'Agglo, les statistiques de fréquentation et d'utilisation du réseau.

4 Lancement dispositif TEN

Monsieur le Maire propose de travailler avec Sylvain D'APUZZO sur ce dispositif de préservation et de promotion de la biodiversité.

5 Questions diverses

Orangez votre territoire :

La DLVA organise du 25 novembre au 10 décembre 2021, une action « orangez votre territoire » contre les violences à l'égard des femmes. Pour ce faire, des ballons orange seront distribués dans les boîtes aux lettres avec le flyer explicatif.

Vœux Montfuron 2022 :

Au vu du contexte sanitaire qui à ce jour ne s'améliore pas, les vœux de Montfuron n'auront pas lieu à la chapelle. Monsieur le Maire diffusera ses vœux via les réseaux sociaux comme en janvier 2021 accompagné du film retraçant les événements de l'année.

Vente parcelle A559 :

Nous avons reçu un mail d'un architecte qui souhaite acquérir la parcelle cadastrée A559 appartenant à Monsieur HARNIST. Cependant, le projet ne pourra être réalisé en raison de la nécessité d'une révision de l'OAP concernant ces parcelles. La commune n'envisage pas de lancer cette procédure de modification ou de révision pour le moment.

Félicitations :

Monsieur le Maire a félicité Monsieur VEHOVEC et Madame VALLINI pour la naissance de leur fille. Il a également félicité, Madame ZAHRA qui a été nommée à la tête de la culture au sein de DLVA.



EVENEMENTS

Dimanche 13 juin 2021 : Marché de printemps

Dimanche 13 juin 2021 a eu lieu sur la place du village le marché de printemps. La situation sanitaire à ce moment ne nous a pas permis d'organiser le marché « bien-être » avec ses animations et démonstrations que nous avions espérées.



Sous un beau soleil, notre trentaine de stand a donné de la vie à la place de notre village. Comme chacune de nos manifestations, sa réalisation a été accompagnée et soutenue par la municipalité. L'ensemble des bénéfices seront utilisés au profit des enfants de l'école .

Alexandra CABIRAN

Lundi 21 juin 2021 : Fête de la musique

L'atelier Jazz de Reillanne s'est installé à l'improviste à l'abri du vent auprès du presbytère.

Un régal d'écoute jazzy pour 40 participants



Vendredi 02 juillet 2021 : Théâtre MANDIN

L'atelier théâtre Mandin a proposé un spectacle sur la place du village « Vous reprendrez bien un peu de théâtre ».

Nous apprécions toujours leur prestation et sommes très heureux de pouvoir les accueillir chaque année. Rendez vous donc en 2022 pour une nouvelle pièce !



Dimanche 18 juillet 2021 : Vide grenier

Monsieur François GUIONNET a organisé pas moins de 3 vides greniers pendant l'été.

Rendez vous incontournables des événements estivaux que les nombreux visiteurs apprécient afin de dénicher des trouvailles...



Samedi 24 juillet 2021 : Cinéroman

Suite à une recherche d'extraits de films et à leur adaptation scénique, la **Compagnie Emile Saar** a proposé un spectacle autour de la table de famille.

Cinéroman est donc le récit d'un film imaginaire, composé de multiples bribes de l'histoire du cinéma. Toutes portées par une femme traversée par ces mémoires de cinéma, faites d'histoires humaines et individuelles, sont-ce les siennes ou celles des personnages ? A ses côtés, une narratrice raconte ce qu'on ne voit pas. Elle nous raconte la part manquante.

Soirée agréable ...

Marie LELARDOU



Dimanche 25 juillet : Livres et revues en vrac

La commune de Montfuron et l'association Rires et Sourires ont accueilli pour la 1ère édition, un festival littéraire « Livres et revues en vrac », des auteurs, écrivains et éditeurs de la région : une journée studieuse de découverte !



Tous les genres étaient représentés : littérature, polar, patrimoine, guide touristique, sciences, photos, BD...

Un grand MERCI à Dominique ZAMPARINI et Madame Claire ZAHRA, responsable des médiathèques de DLVA pour cette belle journée !

EVENEMENTS

Mercredi 28 juillet : Estivales 2021

Dans le cadre des Estivales organisées par notre communauté d'agglomération DLVA, la commune a accueilli cet été le groupe **Square Cats** (reprises World).

« Au départ, 4 amis de très longue date, désormais rejoints par un cinquième membre, tous passionnés de ces chansons qui ont accompagné nos vies, qui nous ont fait danser, rêver et qui font partie de tous nos souvenirs. Ainsi sont nés les **Square Cats**. »

C'est toujours un plaisir d'accueillir des groupes d'une telle qualité, merci à DLVA !



Dimanche 01 août : Rassemblement 2CV

Manon BEAUVOIS, conseillère municipale, a proposé d'organiser un rassemblement de 2CV sur la commune.

C'est donc sur la place du village qu'a eu lieu ce premier rassemblement avec la participation du Club Ventoux Luberon et du Club Garlaban.



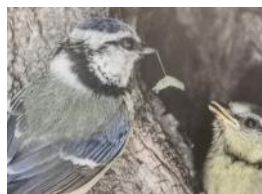
De nombreux amateurs deuchistes sont venus présenter leurs véhicules mythiques sous un beau soleil d'été. Ils ont pu également profiter du cadre exceptionnel qu'offre Montfuron ainsi que la visite du moulin à vent et de l'église.

Nous vous donnons rendez vous en 2022 pour la 2ème édition.

<http://www.agoravox.fr/culture-loisirs/l-ete-leger/article/le-retour-des-bipattes-234860>

3ème exposition photos de Montfuron avec le Club Phot'Azur

Grâce à la participation du Club Phot'Azur et aux photographies exposées à l'église qu'a eu lieu pour la 3ème année consécutive cette rencontre.



Ce sont pas moins de 350 visiteurs qui ont pu apprécier ces merveilleuses photos. Des personnalités ont même formulé leur étonnement devant la qualité photographique.



Milles mercis aux photographes de ce club de Six Fours les Plages.

Du 06 au 08 août : Fête du village

Au programme de la fête votive qui a eu lieu sur la place du village : concerts, aïoli, apéritif et ventriloquie.

Vendredi soir c'est le groupe **SymbioZ** qui ouvrait les festivités en enflammant le public avec leurs sons Pop-Rock. Samedi après la messe : repas champêtre, avec au menu, un bon aïoli et une animation musicale et des chants français joués et interprétés par **Messieurs**

Zamparini & Wher. Un bon moment de convivialité qui a fait la joie des 110 convives ; malheureusement interrompu brutalement en fin d'après-



midi par la menace d'un ciel orageux. Des conditions météorologiques qui n'ont heureusement pas eu raison du spectacle « Jacques Brel », prévu en plein air, toujours par MM. Zamparini & Wher ; puisque la représentation s'est tenue dans l'église. Enfin dimanche : le traditionnel apéritif municipal, cette fois-ci animé par le



ventriloque montpelliérain Julien Rouge (représenté par l'agence 3A Prod, de Valensole) qui a ravi l'assistance en jouant des extraits de son

amusant spectacle « Drôle de vie ».

Vendredi 13 août : Cuisines du Monde

L'édition 2021 a connu un grand succès, réunissant 70 convives. Le temps était au rendez vous et a permis aux personnes présentes de profiter pleinement des abords de la chapelle Saint Elzéar.



EVENEMENTS

Samedi 14 août 2021 : Théâtre « le jeu de la vérité »

Toute vérité est elle bonne à dire ?

Pour Jules et sa bande, aucun doute, lorsqu'ils décident de jouer au jeu de la vérité. Pourtant, les révélations de ce soir gardent un goût amer de mensonge. Alors de nouveaux joueurs entrent dans la partie pour parler à leurs places : les smartphones. Là, les vérités éclatent au grand jour. SMS, mails, messages Facebook, appels manqués, tout est déballé mais qui sortira gagnant du Jeu de la Vérité 2.0 ?

Un grand bravo à cette troupe de théâtre pleine de talents !



Vendredi 20 août 2021 : Cinéma de pays

Le choix du film s'est porté sur « **Mia et le lion blanc** ». Ce film est superbe, émouvant, les paysages sont magnifiques et le spectateur passe par l'intégralité de la palette des émotions.



La relation entre l'héroïne et le lion est des plus forte et le message véhiculé est tout bonnement universel.

Dimanche 03 octobre 2021 : Moment musical

L'association de Musiciens Amateurs de Haute Provence a proposé un moment musical à la chapelle Saint Elzéar. Les musiciens ont joué de la musique classique du XVII^e et XX^e siècle : la suite Peer Gynt de Grieg au piano, le 2^eème mouvement d'une sonate de Mendelssohn ... Agréable moment musical !

Vendredi 22 octobre 2021 : Les Voyages Sonores

La Capsule a embarqué les spectateurs de la chapelle Saint Elzéar pour un voyage sonore avec Louise And The Po'boys, chansons jazz New Orléans.

Une soirée organisée par la MJC de Manosque très réussie...



Jeudi 11 novembre 2021 : Commémoration

Si le 11 novembre est devenu un jour de mémoire, c'est aussi la mémoire d'un jour, celui de l'Armistice de 1918 qui mit fin aux combats de la Première Guerre mondiale (1914-1918).



C'est donc sous un ciel d'automne, que plusieurs Montfuronais se sont rassemblés autour du monument aux morts en ce jour de mémoire...

Dimanche 14 novembre 2021 : Marché avant Noël

C'est sous un soleil timide mais présent que s'est déroulé le dimanche 14 novembre 2021 le 2^o marché d'avant-Noël organisé par l'association de parents d'élèves de l'école de Montfuron « Les lys des champs ».

Plus de 35 stands et exposants ont accueillis nos très nombreux visiteurs dont la visite a été égayée par de nombreuses animations gratuites : maquillages pour enfants, animation cirque par Nicolas de la troupe Les Villebrequins, démonstration de danse par la troupe de Sacha SEGUIN : SAS Dance Performer, morceau de saxophone par notre musicien local Théo, photos avec les héros des petits et des grands.



Nous avons aussi pu entendre les enfants de l'école du village, accompagnés par les autres enfants (et adultes) présents, chanter « Petit papa Noël », qui illustrait parfaitement par son « quand tu descendras du ciel avec des jouets par milliers », l'arrivée exceptionnelle du Père Noël en parachute suivi d'une distribution de cadeaux, de friandises et de séances photo avec la star incontestable de la journée.

Tout ceci n'aurait pu avoir lieu de manière aussi agréable sans l'investissement et l'aide, à différents niveaux, des parents d'élèves, de la municipalité, de villageois, et des différents donateurs et mécènes qui nous ont soutenus par les actes et par le cœur...

Cet évènement a été, dans sa préparation et sa réalisation, à l'image de notre village plein de partage et d'humanité et dans l'esprit de Noël qu'il annonçait.

Alexandra CABIRAN

Dimanche 14 novembre 2021 : un marché d'avant Noël exceptionnel !

Un soir d'été, Monsieur Yves RICAUVY, ancien parachutiste, me proposa la venue du père Noël en parachute à Montfuron. Tout de suite enchanté par cette offre incroyable sur le moment, mais ébloui, je lui dis "étudions la faisabilité".

Ce que nous fîmes en obtenant les autorisations de vol et de largage. Ainsi, le club de Meyreuil et l'aérodrome de Les Milles se mirent à notre disposition pour le marché d'avant Noël du 14 novembre 2021.

Ce jour là, le temps maussade avec une météo prévoyant la pluie, nous étions en situation de stress, car nous craignions que les conditions atmosphériques ne soient pas au rendez vous.

Mais vers 13h30, une foule immense de familles et d'enfants, scrutait le ciel, voyant surgir à 1800m d'altitude un avion et subitement 5 parachutes ouverts s'approchant du sol.



Des cris de joie, d'émerveillement, les appels des enfants : "le papa Noël descent du ciel", des parents filmant avec leur smartphone. Ce fut un moment intense d'émotions partagées.



Les sauts du père Noël et de ses compagnons protecteurs ont dopé les visites des 35 stands, ont accru toutes les animations dédiées aux enfants.

L'association "Les Lys des Champs" a été dépouillée de toutes ses préparations culinaires, de son vin chaud, de ses frites... Leur buvette était bondée de monde.

Et le père Noël, riche de cadeaux, de bonbons fut la star photographique pendant des heures.

Cette journée inoubliable est ancrée dans les mémoires. Mais n'oublions pas que nous devons cette réussite à la qualité de l'organisation des parents délégués, des bénévoles, des élus de la commune et aussi par :

- Une communication préalable de l'événement très étendue : La Provence, Fréquence Mistral, TV DICI, HPI et Provence Bleue à Aix
- Par les relations privilégiées de Claudine FISCHER entretenues avec Hyper U, Auchan, Leclerc, SIMC permettant de distribuer les cadeaux à tous les enfants de l'école.
- Par la participation active des agents communaux pour la propreté du village et la recherche de barnums à Gréoux les Bains, prêtés gracieusement par son maire.
- Par le don de 500€ de la part de la doyenne du village, marraine des enfants de l'école qui a pris en charge le vol de l'avion. **Un GRAND merci à Madame Jacqueline RICAUVY.**
- Par la gratuité des sauts du Père Noël (Charly COUSIN)
- Par le directeur du magasin U Utile à Pierrevert qui a offert un pique nique abondant aux parachutistes et à leurs accompagnants.

Enfin, toutes mes félicitations et mes chaleureux remerciements à tous les intervenants et en particulier à Alexandra CABIRAN et tous les membres de son association pour cette journée fabuleuse et sublime.

Pierre FISCHER



Stéphanie COLOMBERO et Jacques BRES
nos conseillers départementaux

Toutes ces animations d'atmosphère culturelle ou ludique attirèrent un public plus nombreux et Montfuron ainsi se fait connaître et reconnaître ...

Pierre FISCHER

SECURITE ROUTIERE

Chaînes ou pneus hiver

OBLIGATOIRES

Pour améliorer la sécurité des usagers en cas de neige et de verglas et limiter le blocage des routes dans les régions montagneuses, **l'obligation d'équiper son véhicule de chaînes, chaussettes ou de pneus hiver est établie depuis le 1er novembre 2021** comme le prévoit le décret n°2020-1264.

Dans le département des Alpes de Haute Provence, les gestionnaires de voirie ont établi une liste de 182 communes a été établie (Montfuron en faisant partie).

Dans ces communes, un équipement des véhicules est obligatoire pendant la période hivernale du 01 novembre au 31 mars.



Les prochaines élections auront lieu les dimanches 10 et 24 avril 2022 pour les **présidentielles** et les dimanches 12 et 19 juin 2022 pour les **législatives**.

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. Elle relève, à l'exception de certains cas, d'une démarche volontaire.

Afin de faciliter la participation des personnes qui remplissent pour la première fois les conditions d'inscription sur les listes électorales, l'INSEE inscrit automatiquement sur les listes électorales : les personnes qui viennent d'acquérir la majorité ou qui vont atteindre la majorité la veille du 1er tour de chaque scrutin et qui se sont fait recenser à leurs 16 ans sur la commune de Montfuron. Vous pouvez vérifier votre inscription auprès de la mairie.

Comment s'inscrire ?

- En mairie : remplir le cerfa n°12669*02 + carte d'identité et justificatif de domicile
- Par internet : en utilisant le téléservice proposé par **service-public.fr**



Quand s'inscrire ?

L'inscription sur les listes électorales se fait tout au long de l'année et jusqu'au 6ème vendredi précédent le 1er tour du scrutin. Pour 2022, la date limite de traitement des demandes d'inscription sera donc le vendredi 04 mars 2022.

Les Procurations ?

Un nouveau dispositif a été mis en place : **Mapro-curation.gouv.fr**

A compter du 1er janvier 2022, **un électeur pourra donner procuration à un électeur inscrit**



sur les listes électorales d'une autre commune que la sienne. Le mandataire devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Un nouveau modèle de CERFA doit être renseigné pour établir ou résilier une procuration; si les adresses postales ne sont plus demandées, le mandant doit communiquer son numéro national d'électeur (NNE) ainsi que celui de son mandataire. Le NNE est inscrit sur la carte électorale.

L'électeur peut désormais demander en ligne la résiliation de la ou des procurations qu'il a données. Comme pour une demande de procuration, **il doit ensuite se déplacer devant une autorité habilitée** pour faire vérifier son identité et valider la demande.

! Pour les élections de 2022, la règle de droit commun suivante s'applique : un mandataire ne peut détenir qu'une procuration établie en France. Le rehaussement du plafond de procurations par mandataire prévu pour les élections départementales et régionales constituait une mesure dérogatoire et temporaire qui n'est plus reconduite.

RECONNAISSANCE ETAT DE CATASTROPHE NATURELLE

La reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle est sollicitée par les communes.

Pour ce faire, les personnes ayant subi des dommages liés à un événement doivent le signaler en mairie et déclarer à leur assureur la nature des dégâts. Les sinistrés doivent donc rédiger un **courrier précisant les dates d'apparition et d'évolution du phénomène**. Des photos peuvent être fournies à la demande.



Vous avez jusqu'au **31 décembre 2021** pour déposer votre courrier en mairie.

Le dossier, une fois constitué, est en envoyé en Préfecture par la commune qui sera ensuite analysé par la commission interministérielle.

Attention !

En cas de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, les assurés disposent **d'un délai de 10 jours au maximum**, après la publication de l'arrêté interministériel au journal officiel, pour faire parvenir à leur compagnie d'assurance un état estimatif des dégâts.

Montfuron va renouveler cette demande pour la 4ème année. Soyons nombreux à constituer ce dossier.

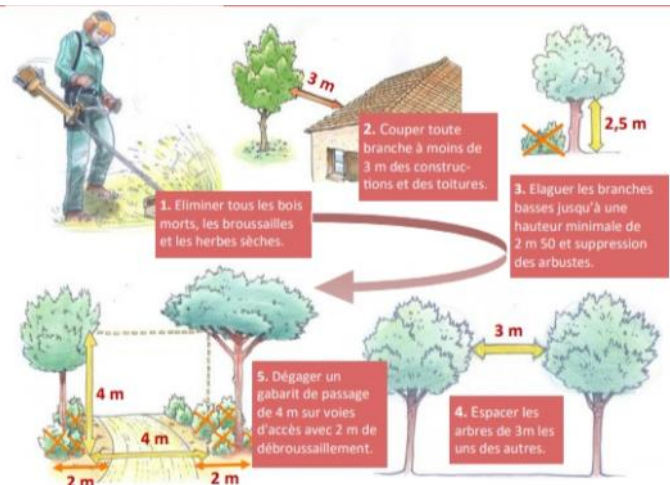
L'OBLIGATION DE DEBROUSSAILLER

Pour prévenir les incendies, la loi prévoit une obligation de débroussaillage dans certaines zones. **Les propriétaires sont tenus d'effectuer ces travaux**. On entend par débroussaillage, les opérations de réduction des combustibles végétaux de toute nature dans le but de diminuer l'intensité et de limiter la propagation des incendies.



A Montfuron, les habitations situées aux adresses suivantes ont été identifiées par la Préfecture des Alpes de Haute Provence comme étant dans des **zones à risque très élevées : Rue du Moulin à Vent, La garenne, Les Granges, Mériton, Chantepedrix, Belhonneur et Le Rocher.**

Les terrains doivent être débroussaillés jusqu'à 100 m de la construction et sur 4 m de part et d'autre de leur voie d'accès, y compris sur le fonds voisin, avec l'accord de son propriétaire, si celui-ci n'est pas tenu de débroussailler. La totalité



du débroussaillage est à la charge du propriétaire de la construction.

Débroussailler sur fonds voisin:

Si cette zone empiète sur une propriété voisine, deux cas se présentent :

- La propriété voisine est construite : le propriétaire voisin est soumis à l'obligation de débroussailler, vous partagez les travaux.
- La propriété voisine n'est pas construite : le propriétaire voisin n'est pas soumis à cette obligation, vous supportez l'intégralité des travaux, y compris sur le terrain de votre voisin, mais avec son autorisation écrite.

Les sanctions administratives

Le maire assure le contrôle de l'exécution du débroussaillage obligatoire. En cas de constat de non-réalisation, le maire met en demeure le propriétaire de faire les travaux dans un délai fixé (un mois minimum).

Si les travaux prescrits ne sont pas exécutés dans le délai fixé, la commune peut les réaliser d'office aux frais du propriétaire défaillant indépendamment des sanctions pénales encourues.



HISTOIRE D'ETRE AU COURANT SOLAIRE !

Le parc photovoltaïque de Montfuron est encore en gestation à cause de retards administratifs : l'ONF revient sur ses propositions et nous contraint à trouver d'autres arrangements, le guichet unique photovoltaïque géré par la préfecture tarde à nous proposer un rendez-vous, etc...



Heureusement la société Voltalia ne se décourage pas et les pourparlers avec les services de sécurité incendie (SDIS) et les éleveurs qui font paître sur l'emplacement du parc sont en bonne voie.

Les conclusions des études environnementales amènent à ce qu'une zone humide soit laissée vierge et la limite du parc la contournera. Le chemin de randonnée sera légèrement dévié, il longera le parc à l'ouest et sur ce tronçon quelques panneaux donneront aux promeneurs des informations à propos des installations photovoltaïques.

La modification simplifiée du PLU nécessaire à l'autorisation de déployer la ferme photovoltaïque a été confiée au cabinet Alpicité et sa rédaction est en cours. Cette modification est prise en charge par la société Voltalia.

Gérard GUILLOT

LES FUTURES MAISONS DU VERGER

Le conseil municipal n'a pas encore fait le choix entre un aménagement réalisé par la commune elle-même ou confié à un aménageur-constructeur. Nos contacts avec plusieurs sociétés : Haute Provence Habitat, Pierreval, Grand Delta Habitat n'ont pas abouti positivement. Seule une nouvelle proposition est à l'étude par la commission communale chargée du foncier. Le porteur de cette proposition est bientôt en mesure de présenter le projet que nous avons travaillé ensemble à l'ABF (Architecte des Bâtiments de France) dont l'avis est incontournable.

Pendant ce temps, nous avons travaillé à améliorer l'organisation de l'espace dédié au sein du PLU à cet OAP (Orientation d'aménagement et de Programmation). Les modifications apportées sont les suivantes :

- En accord avec la DDT (Direction Départementale du Territoire), nous augmentons de 19% la zone constructible, ce qui l'amène à une superficie de 9500 m².
- En conséquence, la superficie de la zone verte est réduite d'autant et nous en profitons pour la scinder en 2 parties, l'une de 650 m² située au nord-ouest du lotissement qui correspond au talus arboré au pied du 'terrain de foot' et l'autre de 4070 m² située au sud-est.
- En accord avec la famille Lieutier, propriétaire jouxtant le nord du lotissement, nous modifions la limite séparative à l'avantage des deux parties. La découpe parcellaire est déjà réalisée aux frais de la famille Lieutier. Les démarches notariées sont en cours.
- L'ensemble de cette réorganisation nécessite une modification simplifiée de notre PLU que nous avons confiée au cabinet d'urbanisme Alpicité.
- Une loi nouvellement sortie contraint tout vendeur d'un terrain constructible à fournir à l'acheteur une étude de sol simplifiée type G1. Donc nous venons de réaliser cette étude avec le cabinet Janodet.

L'ensemble de ces améliorations modifie ainsi le plan de notre futur lotissement comme vous pouvez le voir sur le croquis ci-dessous.



Gérard GUILLOT

LA DEMATERIALISATION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Suite à la mise en place de la dématérialisation de l'urbanisme au 1^{er} janvier 2022, les administrés auront la possibilité de déposer une autorisation d'urbanisme sous forme numérique.



Pour ce faire, **les administrés devront utiliser une téléprocédure dédiée, toute demande faite sous une autre forme sera irrecevable.**

Voici donc le lien à utiliser à compter du 1^{er} janvier 2022 :

https://www.espace-citoyens.net/manosque-dlva/espace-citoyens/Demande/NouvelleDemande/M_URBA/D_URB

Christelle GHELFI

ANNULATION DE LA CEREMONIE DES VŒUX

J'espérais présenter les vœux du maire et du conseil municipal le 24 janvier 2022 mais la progression de la circulation du Sars Cov2, l'apparition du variant O Micron et l'augmentation des nouvelles hospitalisations nous conduisent à la prudence.

Nous avons convenu d'annuler cette cérémonie habituelle.

En substitution, mon discours et le film retraçant l'événementiel de l'année 2021 seront accessibles sur Facebook (commune de Montfuron) et sur le site <https://montfuron.dlva.fr> à la date du 24 janvier 2022.

Pierre FISCHER

CLIINK, LE TRI DU VERRE RECOMPENSE

Cliiink, qu'est-ce que c'est ?

Cliiink c'est un dispositif permettant de récompenser le geste de tri, fini l'écologie punitive ! En effet pour chaque déchet en verre jeté dans un conteneur à verre, vous recevrez un point sur votre compte Cliiink. Les points ainsi récoltés pourront ensuite être transformés en bons d'achat et utilisés chez des commerçants et artisans locaux, du territoire de l'Agglo !

Un des intérêts de Cliiink est que cela propose des solutions avantageuses pour tous les acteurs de la chaîne du tri. En effet, pour les utilisateurs, ils sont récompensés de leur geste citoyen. Leur geste de tri est valorisé en bon d'achat qu'ils peuvent utiliser chez les commerçants partenaires ou bien reverser à des associations. Les commerçants partenaires profitent également de cet outil pour gagner des clients et les fidéliser. L'Agglomération quant à elle réduit la proportion de déchets en verre parmi les ordures ménagères, ce qui en diminue le poids et donc le coût de traitement. De plus, elle soutient son tissu économique territorial.

Cet outil innovant s'est déployé sur 175 conteneurs répartis sur les 25 communes de notre territoire depuis le lundi 25 octobre.

Comment en profiter ?

Il vous suffit de télécharger l'application disponible sur **Google Play** et sur **l'App Store**. Ensuite, identifiez-vous ou créez un compte pour retrouver la carte des colonnes de tri équipées, vous connecter à un conteneur ou encore retrouver les offres disponibles proches de chez vous.

Une fois devant le conteneur, il ne vous reste plus qu'à suivre le mode d'emploi ci-dessous :

Comment ça marche ?

- 1 S'INSCRIRE**
Je télécharge l'application Cliiink® et je m'inscris.
- 2**
Je me connecte à un conteneur en Bluetooth.
- 3**
Chaque dépôt = 1 point.
Les points sont crédités d'ici 24 à 48H.
- 4**
Je convertis mes points en bons d'achat sur l'appli.

Téléchargez l'application Cliiink®

Télécharger dans l'App Store | DISPONIBLE SUR Google Play

NUMEROTATION DES RUES



Afin de rester en harmonie avec les plaques de rues, nous avons choisi en conseil municipal

d'apposer les numéros des maisons sur des plaques beiges avec des numéros bleus.

Dans le même temps la demande de subvention est partie. Nous l'avons reçue fin septembre à hauteur de 50%.

Entre temps, a eu lieu le Congrès des Maires des Alpes de Haute Provence à Sisteron où Christelle est entrée en contact avec une entreprise que nous n'avions pas consultée (car inconnue!).

Nous avons reçu son représentant fin novembre et nous en discuterons au prochain conseil.

Dans le meilleur des cas, la commande ne partira qu'en début d'année et nous aurons les plaques au printemps 2022.

Martine GINESTE

SENTIER DE RANDONNEE

Notre sentier de randonnée va devenir un sentier à thème.

Monsieur Stéphane LEGAL du Parc Naturel Régional du Luberon mène l'étude pour implanter un panneau d'accueil à l'entrée du village et cinq pupitres tout au long du sentier.

Nous avons également sollicité l'aide de Marc DONATO.

Il y aura : 1 panneau d'accueil et 5 pupitres explicatifs.

Le panneau d'accueil présente le village, le sentier de randonnée et le choix des pupitres :



LABEL VILLAGES ET CITES DE CARACTERE



Nous avons reçu le 26 novembre la commission habilitée à délivrer le label des villages et cités de caractère suite à notre dépôt de candidature. Trois heures d'échanges, de présentation de notre village avec tous ses atouts.

Montfuron est un site perché dans le Parc Naturel Régional du Luberon et notre localité apparaît pour la première fois dans les textes vers 1060 (Montfuro). Ce nom est formé de l'occitan Mont et de Furon nom propre. Des traces d'occupation gallo romaine ont été retrouvées sur la commune, le village autrefois fortifié, relevant de la viguerie de Forcalquier est pillé par les routiers en 1392 (guerre de cent ans) et pris d'assaut en 1560 (guerre de religion). En 1690, la seigneurie est érigée en marquisat pour Léon de Valbelle. Durant la révolution, la commune compte une société patriotique, créée après la fin de 1792. En 1815, il sert de repère à une troupe qui terrasse la région (terreur blanche).

Notre mairie a été bâtie en 1884, le cercle républicain comme ceux qui existent encore dans certains villages ont apparu vers 1910 et sont devenus pour la plupart des lieux vitaux de la résistance et maintenant des lieux de rencontres.

La population du village décline jusqu'en 1960 et avec l'arrivée des Albanais, Montfuron accroît sa population d'année en année pour atteindre aujourd'hui 225 habitants.



Nous avons évoqué les projets d'investissements de la commune à savoir l'aménagement futur de la place et des ruelles pour favoriser un accueil plus piétonnier, une intégration paysagère à structure végétale, un écoulement pluvial et après une rénovation complète des réseaux souterrains d'eau et d'assainissement.

Il a été aussi abordé l'étude et les avancées du lotissement. 15 villas pour accueillir des jeunes familles en vue de maintenir notre école tant prisée et convoitée.

La visite du village et de l'ensemble de son patrimoine (moulin à vent, chapelle, église, lavoirs, Castellas, parking végétalisé et le jardin à papillons) a étonnée et exalté les membres de la commission.

Enfin, nous attendons avec confiance et espérance la décision de labellisation.

Pierre FISCHER

Pupitre 1 : Jean FABRE, un curieux cantonnier.

Pupitre 2 : du gypse au plâtre.

Pupitre 3 : dans les lacs oligocènes.

Pupitre 4 : le Luberon héritier des Pyrénées et des Alpes.

Pupitre 5 : des insectes et poissons fossiles à Montfuron

La demande de subvention a été présentée le 15 novembre et nous avons obtenu 80% du montant hors taxe.

Si tout se passe bien, nous pourrions lancer les commandes en début d'année.

Martine GINESTE

RECETTE

Cake de Noël aux fruits secs

8 personnes



INGREDIENTS

- 4 œufs
- 100g sucre
- 2 pincées de sel
- 100g beurre
- 30g miel
- 170g farine
- 30g fécule de maïs
- 1/2 cuillère à café levure
- 60g poudre d'amande
- 3 gouttes extrait vanille
- 50g confiture
- 30g sucre
- 6 kumquats confits
- 1 poignée raisins
- 1 poignée cranberries séchées
- 1/2 poignée pistaches émondées
- 1 blanc d'œuf
- 3 c à soupe de sucre

PREPARATION

1. Tapissez un moule à cake (25 x 11 cm) de papier sulfurisé. Préchauffez le four à 180° C (th. 6).
2. Fouettez les œufs avec 100 g de sucre et le sel jusqu'à ce que le mélange triple de volume. Ajoutez 4 cuil. à soupe de beurre et fouettez. Versez le miel liquide. Tamisez-y ensemble la farine, la fécule de maïs et la levure. Mélangez, ajoutez la poudre d'amande, mélangez à nouveau. Ajoutez le reste de beurre fondu et l'extrait d'amande. Battez et versez la pâte dans le moule et enfournez 40 mn. Vérifiez la cuisson en piquant le cake avec un couteau : la lame doit ressortir propre.
3. Le sirop : portez à ébullition la confiture, le jus de citron, le sucre et 2 cuil. à soupe d'eau dans une petite casserole. Laissez frémir 5 mn. Mixez finement, filtrez.
4. Badigeonnez tous les fruits d'une fine couche de blanc d'œuf (ou de miel) à l'aide d'un pinceau. Roulez-les dans le sucre.
5. Démoulez le cake, recouvrez-le de sirop à la sortie du four. Laissez refroidir. Au moment de servir, décorez des fruits cristallisés



JEUX

MOTS CACHES

Joyeux Noël!

C	O	U	R	O	N	N	E	E	L	C	T
B	Z	J	K	N	C	N	L	L	U	A	T
U	O	B	C	L	C	L	O	I	M	N	V
S	S	U	O	H	E	D	S	O	I	N	R
O	A	C	L	D	E	L	R	T	E	E	I
T	H	B	N	E	Z	M	C	É	R	U	W
E	K	A	R	B	R	E	I	U	E	H	X
L	H	U	A	E	D	A	C	N	O	D	U
C	O	L	N	R	V	X	I	H	É	B	O
H	N	N	O	W	M	P	A	G	I	E	T
L	E	L	M	A	A	L	E	O	N	M	D
I	A	E	F	S	X	C	U	X	K	D	B

1. SAPIN 4. BAS 7. CLOCHE
2. BOULE 5. CADEAU 8. ÉTOILE
3. COURONNE 6. CHEMINÉE 9. RENNE

45Collective.com

Mots cachés: Noël

D	E	C	E	M	B	R	E	N	O	L
E	R	E	N	N	E	S	T	L	U	E
M	G	E	O	N	B	B	O	T	E	O
U	U	N	S	C	A	S	I	A	U	N
A	I	I	R	A	S	N	L	E	B	E
E	R	M	E	D	P	V	E	G	O	R
N	L	E	T	E	F	I	E	I	U	E
I	A	H	B	A	L	H	N	E	L	P
A	N	C	O	U	R	O	N	N	E	A
R	D	N	S	T	I	U	C	S	I	B
T	E	U	O	J	C	X	U	E	O	V

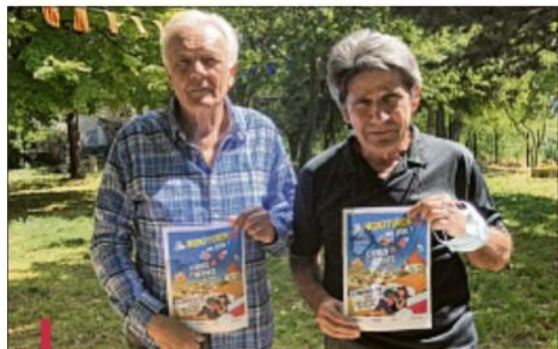
Les mots n'ont pas d'accents dans la grille.

PERE NOEL	TRAINAU	BISCUITS	CADEAU
LUTIN	VOLEUX	ETOILE	RENNES
JOUEUR	COURONNE	FETE	SURLANDE
DECEMBRE	BOIX	SAC	NEIGE
SAPIN	CHEMINÉE	BOULE	BAS

Message secret (lettres qui restent):

----- !

Un dimanche pour les belles plumes



Pierre Fischer et Dominique Zamparini organisent ce nouveau rendez-vous culturel.

/PHOTO N.V.

La commune de Montfuron et l'association "Rires et sourires" organisent ce dimanche une journée placée sous le signe de la littérature et de la poésie, en invitant des écrivains et des poètes locaux. Cette manifestation, à qui les organisateurs ont donné le nom de "Livres et revues en vrac", se déroulera dans le parc Jean Fabre où s'installent les différents auteurs et à l'église, qui jouxte le parc, où des lectures seront faites, de 10 h à 18 heures.

Pour Pierre Fischer, le maire, l'intérêt premier de cette manifestation est de faire connaître les talents. "Il n'y a pas que Giono et Frégni dans le département. L'art d'écrire est important et ce sera très varié au niveau des écritures" indique le maire qui espère pouvoir perpétuer cette journée. "Ce serait la marque spécifique du village. D'ailleurs avec Paul Audan, président de la commission Tourisme de DLVA à laquelle je siège également, nous souhaiterions que chaque village puisse avoir

un événement qui participerait à l'identité du village!"

Pour Dominique Zamparini, de l'association "Rires et sourires", l'intérêt de la manifestation est tout autre. "Il s'agit de faire comprendre aux auteurs qu'ils doivent améliorer leur style. Je suis sans concession avec les écrivains l'étant moi-même, mais surtout ils doivent se regrouper et travailler, tous en synergie, car ils se font arnaquer avec l'auto-édition", indique le comédien, metteur en scène et auteur de pièces de théâtre. "Pour cette première édition, j'ai essayé de varier les genres et j'ai également donné une place aux poètes", poursuit-il. Une quinzaine d'écrivains (romanciers, poètes, chercheurs), des associations publiant des revues, des éditeurs, un illustrateur, la Fondation du patrimoine, "la voix du calame"... originaires de la plupart du département mais pas seulement, sont attendus dimanche. **N.V.**

Contact D. Zamparini ☎ 06 45 16 91 61.

"Livres et revues en vrac" a déjà séduit son public

MONTFURON Malgré la crise, la première édition de la manifestation s'est déroulée le week-end dernier

C'est très sympathique. Le lieu est génial. Note, les exposants, on se connaît à peu près tous car on se retrouve régulièrement sur ce genre de manifestations. C'est vraiment sympa !", indique Marie-Noël Paschal, auteure et correspondante de notre titre - qui exposait, tout comme une douzaine d'autres auteurs - quelques-uns de ses ouvrages. Ce week-end avait lieu la première édition de "Livres et revues en vrac", une manifestation proposée par la commune et l'association Rires et sourires de Provence (lire notre édition du 21 juillet).

De nombreux échanges avec le public
Installés dans le square Jean Fabre, à l'ombre des tilleuls, auteurs et associations se retrouvaient donc sur la crête la plus orientale du Luberon pour présenter et dédicacer leurs ouvrages mais aussi et surtout pour échanger avec le public. Avec un dénominateur commun : être domiciliés dans le département ou en limite.

"Nous, les exposants, on se retrouve régulièrement dans ces manifestations."

Côté genres, la part belle était faite aux romans, à la poésie, aux revues historiques, avec



Romans, revues historiques et autres bandes dessinées étaient présentées en vrac lors de cette première édition. Même l'ancien ministre Jean-Louis Bianco s'est laissé séduire. /PHOTO N.V.

néanmoins la présence de l'illustrateur et auteur de BD Olivier Batta. À côté des associations et des auteurs, connus et reconnus dans le paysage littéraire local (Les Amis de Jean Giono, de Lu-

ciel Jacques ou Jean Proal, Alpes de lumière, les associations de recherches historiques, Marc Donato, Marie-Noël Paschal ou Guy Jampierre...), quelques nouveaux venus, dans

ce cercle d'auteurs locaux, présentaient leurs premiers ouvrages.

C'était le cas notamment de Manon Ferrante, qui habite la commune, ou du Pierrevardant,

Pas beaucoup de monde à cause de la crise mais des passionnés conquis.

Alexis Grégoire, venu en voisin. Quelques maisons d'édition, dont les éditions Perrin de Pierrevert, spécialisées dans l'édition de beaux livres relatifs à la nature et à l'homme, étaient également présentes. Enfin, côté fréquentation, en cette période très anxiogène à cause de la pandémie liée au covid-19, la jauge du public ne fut jamais atteinte. "Depuis ce matin, il y a eu plus de trois personnes par exposants. Et il y avait une trentaine d'exposants !", a signalé Dominique Zamparini, l'un des organisateurs de la manifestation.

Parmi les visiteurs, on pouvait croiser Marcel Gossa, nouvellement élu vice-président au Conseil départemental en charge de la culture ou encore Jean-Louis Bianco, ancien ministre et ancien président du même Conseil départemental, en villégiature dans la commune. **N.V.**

Pour plus de renseignements, contactez l'association "Rires et sourires de Provence" par téléphone au ☎ 06 45 16 91 61 ou par mail : RiresSouriresDL@gmail.com. Adresse : ZA Les grands Jardins, Sainte-Fulle, France



La 2 CV en a encore sous le capot !

La 2 CV était la reine de Montfuron dimanche... mais pas que ! Car si la commune située sur la crête la plus orientale du Luberon, organisait son premier rassemblement de 2 CV, il faut savoir qu'il existe, chaque année, un rassemblement national de 2 CV - cette année, ce sera en Bretagne - et un rassemblement mondial, tous les deux ans. Pour le mondial, ce sera en Suisse, l'année prochaine. Des rassemblements où se retrouvent jusqu'à 1 000 véhicules.

Mais pourquoi un tel engouement pour la 2 CV dont la marque aux chevrons a cessé sa fabrication en 1990 ? "À partir de 40 ans, tout le monde a eu une 2 CV entre les mains !", expliquent les membres du Club Luberon Ventoux, club le plus représenté, à Montfuron di-

manche. "C'est une voiture qui a un capital sympathie énorme, qui touche toutes les tranches d'âges. C'est également une voiture fiable que l'on peut utiliser au quotidien ! Les Allemands et les Hollandais sont fans de la 2 CV ! Le cinéma a également aidé à cet engouement du public pour cette voiture. Notamment les films "Le Corniaud" de Gérard Oury et "Le gendarme de Saint-Tropez" de Jean Girault."

"La 2 CV a été ma première voiture. J'en ai toujours la nostalgie, c'est un sentiment qui ne s'explique pas", ajoute Manon Beauvois, conseillère municipale et à l'initiative de la manifestation au sein du village, qui conclut : "C'est un état d'esprit. Celui de partir à l'aventure, celui d'être libre."

N.V. et L.C.-P.



Une trentaine de véhicules étaient exposés dimanche à Montfuron pour cette fête de la 2 CV. /PHOTO N.V.

MONTFURON

La Provence

17/08/2021

Le théâtre de Lilas se lance dans sa tournée



La première date de la tournée est prévue après l'été, à Argelès-sur-Mer.

/PHOTO N.B.

Quelques semaines après avoir conquis les festivaliers du Off à Avignon, le théâtre de Lilas présentait son dernier opus "Le jeu de la vérité 2.0", une adaptation de Sabri Derradji, d'après la pièce de Philippe Leclouche avec une mise en scène de Lilas Derradji.

C'est devant l'hôtel de ville, sur une scène installée en plein air, que les comédiens ont une nouvelle fois montré tous leurs

talents. Plus de 120 personnes ont répondu présent, dont le maire de la commune, Pierre Fischer, et le directeur du théâtre de la Comédie d'Avignon, où se sont déroulées les représentations au mois de juillet.

Cette représentation est la première étape de la tournée. Elle mènera la troupe dans plusieurs villes et notamment à Argelès-sur-Mer après l'été.

N.B.



MONTFURON

L'histoire d'un village cosmopolite

La Provence

28/08/2021

La commune, qui compte 225 habitants l'hiver, voit sa population doubler pendant la saison estivale. Avec une particularité: de nombreuses nationalités se comptent dans le village au mois d'août. "Il y a des Hollandais, des Américains, des Russes, des Allemands, des Danois, des Suisses, des Anglais, des Espagnols...", glisse un Montfuronais originaire de Belgique, Jacques Leclair.

"De nouveaux arrivants"

Une véritable Tour de Babel, composée de nationalités différentes qui se retrouvent dans ce village situé sur la crête la plus orientale du Luberon et qui présente un panorama exceptionnel. "Ici, il n'y a pas eu de massacre urbanistique, sourit Jacques Leclair, surtout, il n'y a aucune exclusion dans ce village." "Dans les années 1960, pour lutter contre la désertification de la commune, des maisons ont été offertes à des familles albanaises, chassées de



Un panorama exceptionnel est offert depuis la colline du moulin Saint-Elzéar.

/PHOTO L.P.

leur pays par le communisme", rappelle le maire, Pierre Fischer. "Deux familles se sont installées ici. Dans les années 2000-2005, les jeunes ont quitté la commune pour aller travailler ailleurs, et c'est à partir de ce moment là qu'il y a eu de nouveaux arri-

vants dans la commune", décrit l'élu, pour expliquer l'actuelle diversité des Montfuron. Quant à son succès, "la commune est située dans le Luberon oriental avec tout le charme et l'authenticité qui lui sied", souligne le maire Pierre Fischer.

N.V.

Pierre Chalory, l'homme aux 5 000 disques vinyles!

La Provence

05/09/2021

MONTFURON Ce mélomane détient une impressionnante collection

Si le public du bassin manosquin a pu découvrir, à quelques semaines d'intervalles, les peintures visionnaires sur les "Twins Towers", les Aliens ou encore les sculptures de Pierre Chalory, grâce à deux expositions, à Manosque et ici même, sur la ville de New-York, pour autant l'artiste a également d'autres cordes à son arc. Pierre Chalory est aussi un mélomane averti et un audiophile qui possède pas moins de 5000 vinyles!

"Mon premier vinyle, je l'ai acheté un été à Marseille. J'avais 15 ans. C'était "Machine Head" de Deep Purple", raconte Pierre Chalory devant son impressionnante collection. Mon père, dont la maman était Grand prix du Conservatoire de piano à Paris, n'écoutait que du classique. Il y avait 2000 disques de classique à la maison. Je me démarquais en écoutant du hard rock: The Who, Led Zeppelin... Puis la mouvance progressive rock et le Pop rock comme les Pink Floyd, Genesis les Beatles... J'aimais la musique Underground, c'était ma crise d'adolescence! Dans les années 1980, j'ai découvert le jazz-rock avec Jean-Luc Ponty puis le jazz classique de Louis Armstrong, Ella Fitzgerald...

Avec l'âge, les goûts changent. Aujourd'hui, j'écoute du classique. Je possède 13 versions de "La Symphonie du Nouveau Monde" dont la version assez rare, qui date de 1962 et qui est celle interprétée par l'orchestre de l'ORTF. J'ai acheté le vinyle un euro. Aujourd'hui, il doit se négocier autour de 300 euros. Mais le vinyle, qui est certainement la pépite de la collection, est l'album blanc, numéroté, des Beatles que possède Pierre Chalory (lire ci-contre).

"À Marseille on soldait les vinyles à un euro!"

"À Marseille, avec l'arrivée des CD, il y avait plein d'endroits où on soldait les vinyles à un euro. On en achetait 15 pour 10 euros. Puis après les avoir jetés aux ordes, entre 1995 et 2000, on les re-



Pierre Chalory a fabriqué lui-même sa platine pour écouter l'un de ses milliers de vinyles.

/PHOTOS N.V.

découvre aujourd'hui, sourit Pierre Chalory. Mais il faut se méfier des rééditions. Certaines sont complètement pourries! On voit des différences énormes quand on a du bon matériel! Il faut vraiment choisir les bons labels!"

Et côté matériel justement, ce passionné du son n'a rien laissé au hasard puisqu'il a lui-même fabriqué la platine, les enceintes et l'amplificateur. Cela lui a pris plusieurs mois de recherches et de travail. Mais le son est inégalable pour Pierre Chalory qui écoute de la musique, une à deux heures par jour et qui a acheté son dernier vinyle, ce dimanche 15 août, au vide-greniers de Montfuron. C'était "King Kong" de Jean-Luc Ponty!

N.V.



L'histoire de l'album blanc

L'album blanc des Beatles, surnommé ainsi à cause de sa pochette immaculée, est le 9^e opus des Beatles. Il est sorti en 1968. Il est aussi l'album le plus cher de tous les temps puisque le numéro de série 0000001, qui appartenait à Ringo Starr, a été vendu 790 000 dollars (620 000 euros) lors d'une vente aux enchères. Les fonds ont été ensuite reversés à une association, créée par Ringo Starr, qui vient en aide aux sans domicile fixe et aux femmes battues.



Vernissage du 15 août 2021 de **Pierre CHALORY**, peintures et sculptures sur-réalistes et de **Pierre FISCHER**, photos de New York 1997 et attentat 2001



MONTFURON

Le Père Noël a fait une arrivée remarquée !

Jamais la commune située sur la crête la plus orientale du Luberon n'aura connu une telle affluence que ce dimanche 14 novembre ! Déjà en fin de matinée, il était très difficile de trouver une place de stationnement à l'entrée du village. Mais dès midi, cela devenait quasiment mission impossible ! Les parkings jouxtant le moulin et la chapelle Saint-Elzéar, situés l'un et l'autre à plusieurs centaines de mètres du centre, étant eux aussi complets !

Il faut dire que l'affiche de ce marché d'Avant Noël, le premier du bassin manosquin, était alléchante. L'arrivée du Père Noël en parachute à fait déplacer de nombreuses familles. Rapidement pris d'as-



Le marché d'Avant Noël a eu un grand succès dimanche. /PHOTO K.A.

saut par les enfants lorsqu'il a foulé le sol, le grand barbu distribua de nombreuses friandises avant de se prêter au jeu

des photos avec les enfants, à côté de la Reine des Neiges et de superhéros. Organisé comme les années précé-

dentes par l'association autonome de parents d'élèves Les lys des champs avec un soutien important de la commune, ce marché d'Avant Noël, qui proposait tout au long de la journée de nombreuses animations (dances, ateliers pour enfants, atelier de maquillage...) a réuni une quarantaine d'exposants locaux.

Seule ombre au tableau : si les produits de bouche ainsi que la buvette tenue par les parents d'élèves ont largement tiré leur épingle du jeu avec cette affluence record, les produits artisanaux tels le travail du liège et du cuir, ou les bijoux, ont eu plus de mal à trouver leur clientèle!

N.V.

COMMERCES ET ACTIVITES

Restaurant « Chez Eric »

« Chez Eric » est l'adresse incontournable de notre région.

Ouvert toute l'année (réservation conseillée)

Téléphone : 04 92 77 75 32



« Bric Bar Broc » café brocante

Ouverture les après midi du jeudi au dimanche et tous les jours en saison estivale sauf le mardi

Téléphone : 04 92 76 45 10

Pension pour animaux « Chez Jean-Lou »

Vous cherchez une personne pour prendre soin de votre animal lors de vos vacances ou déplacements professionnels, contactez Sylvie NERGUTI

Ouvert toute l'année

Téléphone : 06 86 79 15 04



Cours tapisserie et couture

Amateur ou professionnel, vous souhaitez redonner vie à un vieux fauteuil, réaliser des coussins ... Alors n'hésitez pas, tous les mardis, Sophie BARTHELEMY vous donnera tous les conseils et les techniques pour réaliser tous vos projets.

Pour plus de renseignements : 06 60 94 2413

PIZZA
06 19 34 53 62
Parking tennis
MONTFURON
Tous les jeudis soirs à partir de 18h
Bambino
Pizza
Suivez-nous sur Facebook

Chers administrés,

Le conseil municipal regrette sincèrement l'émoi causé dans la population montfuronnaise par le message d'information diffusé début juillet.

S'il était utile de vous prévenir de la vague de cambriolages qu'avait subit la commune ; en aucun cas, ce message n'aurait dû sous entendre un lien entre ces faits et la présence temporaire, dans une commune proche, d'une communauté de gens du voyage.

Nous vous présentons toutes nos excuses et veillerons à l'avenir à ce que la parole municipale soit exempte de telles allusions.

Sylvain D'APUZZO



INFORMATIONS PRATIQUES

ETAT CIVIL



Julia GUILLOT
née le 14 juin 2021

Basile TEISSIER
né le 28 juin 2021

Médélyne VEHOVEC
née le 15 octobre 2021



Jérémie CANO
&
Déborah STRAFORELLI
le samedi 25 septembre 2021



Sabrije NERGUTI
décédée le 10 novembre 2021

NUMEROS UTILES

Administration

Mairie 04 92 76 41 65

Police 17

Gendarmerie 04 92 72 00 48

Préfecture 04 92 36 72 00

Urgences et Santé

Pompiers 18



SAMU 15

Médecin de garde 118 500

Pharmacie de garde 3237

DLVA Ramassage Encombrant

04 65 10 01 35



Transport

Taxi

06 07 01 40 92

Eric PIEDNOEL



à découvrir le projet de centrale photovoltaïque le « Rocher ».

En cours depuis 2017, les études et échanges avec les différents acteurs du projet ont permis d'envisager un projet exemplaire, d'envergure raisonnée et respectueux de l'environnement.

Un temps d'échange avec les représentants de l'équipe projet en mairie est organisé :

Le jeudi 20 janvier 2022 de 15h et 18h30

Nous serons à l'écoute de vos questions pour vous apporter tous les éléments d'information que vous souhaiteriez obtenir, recueilleront vos avis, le tour autour d'une galette des rois .



L'équipe projet VOLTALIA

